

POSTFACE

Lorsqu’Audrey Valin m’a sollicité pour écrire la postface de son ouvrage, j’en ai été très honoré et me suis demandé pourquoi. Peut-être est-ce au titre de nos échanges en 2008, à la Française des Jeux, alors que son projet de thèse était en train d’éclore ? Les jeux de la Française des Jeux s’étaient imposés comme « objets sociologiques de par leur omniprésence dans la vie des Français et d’une manière générale par leur mauvaise réputation » (extrait des échanges de 2008). Notre discussion avait été riche et j’ai retrouvé avec grand plaisir à la lecture de son ouvrage les bases énoncées à l’époque. Je me souviens notamment avoir été étonné par l’approche ambitieuse d’Audrey Valin, dont l’hypothèse consistait à « réenchanter la pratique ludique » (*ibid.*). Elle semblait particulièrement déterminée à aborder les jeux de hasard et d’argent dans toute leur complexité, évoquant déjà l’intérêt d’appréhender le sujet dans une démarche circulaire permettant, comme le recommande Edgar Morin, de sortir de la binarité. Les questions du rapport à l’aléa, des rituels et du quotidien étaient en germe, ainsi que le respect des joueurs que nous retrouvons tout au long de ses travaux.

En charge du programme “Jeu Responsable” à la Française des Jeux, j’étais alors concentré sur les débats relatifs à la loi d’ouverture et de régulation des jeux en ligne, fortement animés (la loi verra le jour en mai 2010). Le caractère ambivalent de l’activité et la nécessité de protéger les joueurs orientaient les discussions et, de mémoire, ce thème avait occupé une bonne moitié de notre discussion. Aussi, si ses travaux n’ont pu éclairer les débats de la loi de 2010, nul doute qu’ils apporteront un regard précieux dans le cadre de l’analyse des politiques publiques à venir sur les jeux de hasard et d’argent.

Peut-être suis-je sollicité au titre de l’institution publique et monopolistique de jeux que je représente, aux figurations symboliques de ses produits tel *Morpion*, dignement représenté dans la thèse, symbole de la « coquette gratifiant le joueur de clins d’œil prometteurs ». Peut-être le suis-je en tant que directeur de ce programme, dont les paradoxes sont soulignés ? Il est exact que la recherche de l’équilibre entre attractivité et responsabilité nécessite une médiation constante et que celle-ci peut apparaître ambiguë. Comment ne le serait-elle pas, alors même

que le hasard est décrit comme « libérateur ou pétrifiant » et que « son ambivalence motive des activités quotidiennes dans une recherche de sensation de vie » ? Sans compter ses effets « créateurs de lien social ».

Le hasard est en effet surprenant, révélant des propriétés sociétales, ludiques et anthropologiques qu'il dissocie et relie pour créer du lien. À cet égard, je me permets de souligner une étude parallèle qui y fait écho. Porté par le Pôle "Discrimination Violence Santé" de la Ligue française de santé mentale (Eric Verdier) et réalisé par Emilie Coutant (sociologue), ce travail relève les facteurs de vulnérabilité mais aussi de protection que l'on peut rencontrer dans les points de bars de la FDJ. Qu'il me soit permis également de revenir sur les messages de prévention dont Audrey Valin souligne le caractère ambivalent de leurs effets. En ce domaine, je pense que c'est la simplicité, la répétition et la multiplicité de thématiques et de tonalités qui peuvent faire la différence. Certes l'efficacité intrinsèque de tels messages reste questionnable, mais leur utilité pour favoriser une prise de conscience tous publics me semble établie.

L'important finalement, selon la thèse d'Audrey, ne serait « pas de gagner réellement mais de penser que c'est possible », l'imaginaire agissant comme protection face au désordre de la vie et aux contraintes rationnelles. Couplé à l'argent, le hasard semble gagner en efficacité. Ainsi, la loterie, symbole du produit « gadget » de masse, porte les ambitions d'un modèle de jeu particulièrement récréatif et serein pour gérer les tensions du quotidien. Il aurait d'autant plus de qualité qu'il faciliterait l'autocontrôle car, comme le souligne Audrey Valin, « plus un joueur s'éloigne du hasard, plus il est susceptible de s'engager dans une pratique excessive ». Sans oublier les joueurs qui, même à la loterie, perdent la liberté de s'abstenir, j'ai relevé qu'Audrey Valin avait validé son hypothèse selon laquelle ces jeux, « emblèmes de la réparation des injustices », « n'engagent aucune qualité et constituent, en cela, une récréation optimiste, susceptible de faire rêver l'homme désenchanté ».

Si nous nous rencontrions aujourd'hui, je l'inviterais à répondre aux appels à candidature du Groupement d'Intérêt Scientifique "Jeu et Sociétés" que la FDJ soutient afin de développer les recherches en sciences humaines et sociales sur ce thème et le partage des connaissances. Une base documentaire académique (ludo-corpus.org) a été mise en ligne pour faciliter le partage des travaux entre chercheurs. Je serais très heureux qu'Audrey Valin sollicite le conseil scientifique du GIS pour aider à la réalisation et/ou la publication de ses futurs travaux.

Enfin, qu'il me soit permis ici de la remercier de m'avoir sollicité pour cette postface et de la féliciter pour cette contribution qui rend remarquablement compte de la complexité du sujet. Il n'est que justice qu'elle ait été primée pour de tels travaux.

Raymond Bovero
Dir. du programme "Jeu Responsable"
Française des Jeux